

La Gazette en Yvelines

Arnaud Dalbis, le chef d'entreprise qui veut redonner du souffle à Mantes-la-Jolie

Dossier page 2

Arnaud Dalbis, 69 ans, sportif invétéré et patron de cliniques mantaises et d'établissements de santé dans les communes voisines, se lance aux municipales de mars pour devenir maire de Mantes-la-Jolie. Ancien adjoint aux finances puis au développement économique et au commerce, il veut un quotidien apaisé pour les Mantaïs – habitat, voirie – loin des « Lueurs de Mantes ». Entre son combat contre le protoxyde d'azote et ses projets humanitaires, ce compétiteur accompli mise sur la compétence pure.



SAM'D AMERGY

Actu page 4

MANTES-LA-VILLE
Une première pierre symbole de résurrection pour le gymnase Aimé Bergeal

AUBERGENVILLE

Les travaux sous le ponton SNCF dureront jusqu'à la fin du mois

Page 5

VALLEE DE SEINE

Le RER NG circule déjà jusqu'à Mantes-la-Jolie... pour des essais

Page 6

VALLEE DE SEINE

Un soutien pour les projets écolos du territoire

Page 8

MANTES-LA-JOLIE

Une cheminée menace de s'effondrer dans le centre-ville

Page 10

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois reste au contact de Saint-Brice, tombeur des Mureaux

Page 12

MANTES-LA-JOLIE

« Hmar Lil / Somnambule » : le récit d'une réfugiée entre rêve et combat

Page 14

MAGNANVILLE

Attendu depuis des années, le nouveau Lidl a accueilli ses premiers clients

Actu page 6



Actu page 7

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Catherine Arenou : « Un mandat plus tourné vers l'humain »



Actu page 8

JUZIERS

Stop à la rumeur : la boulangerie de Pedro et Catherine reste ouverte



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

MANTES-LA-JOLIE

Arnaud Dalbis, le chef d'entreprise qui veut redonner du souffle à Mantes-la-Jolie

Arnaud Dalbis s'apprête à renouer avec la compétition, non pas sur une piste d'athlétisme ou un parquet de basket, mais sur le terrain politique des élections municipales de mars prochain. Né au cœur de Mantes-la-Jolie, ce fils de propriétaire d'un laboratoire de biologie local n'a fait qu'une brève infidélité à sa ville natale. « *J'ai passé 8 ans en Australie. J'avais envie d'aller voir ailleurs comment les choses se passaient. J'ai donc développé des activités sportives sur place avant de revenir à Mantes-la-Jolie* », raconte-t-il avec le ton calme et serein de ceux qui ont su tirer le meilleur de l'ailleurs pour mieux ancrer leurs racines ici.

Très tôt attiré par les questions de santé, Arnaud Dalbis a fait de ce domaine le fil rouge de son existence. Père de trois enfants – deux garçons et une fille –, il revendique une passion intacte pour le sport et la compétition qui le définit encore aujourd'hui. À ceux qui oseraient le questionner sur ses 69 ans, sa réplique fuse dans un éclat de rire : « *Ça ne se produit jamais mais à ceux*



« Je ressens dans cette ville le mal-être des gens. Les Mantais n'attendent pas de leur maire qu'il renverse la table. Ils souhaitent juste qu'on s'occupe de leur quotidien, des questions d'habitat, de la voirie, à l'opposé de ce qui leur est proposé comme les Lueurs de Mantes par exemple », observe Arnaud Dalbis.

qui s'y risqueraient, je dirais simplement : enfourchons ensemble un VTT et on verra bien. » Une invitation qui en dit long sur sa vitalité contagieuse, portrait d'un homme dont le portrait officiel semble déjà intégrer un charme conquérant.

Le sportif devenu entrepreneur de santé

Avant de conquérir les sentiers en VTT, Arnaud Dalbis a brillé sur les pistes de l'AS Mantaise, discipline où il excellait « *sur le demi-fond et le*

fond ». Non sans une malice irrésistible, il se remémore sa pratique du basket : « *Oui, j'ai aussi joué au basket, ça marchait bien, j'arrivais à me faufiler jusqu'à ce que j'arrive à un niveau qui m'a rappelé mes limites.* » Cette autodérisson révèle un caractère taillé pour le collectif, loin des ego surdimensionnés.

Ce goût du dépassement, il l'a transposé avec brio dans l'entrepreneuriat. Depuis des décennies, il déploie une énergie inépuisable au service d'établissements de santé innovants. À Mantes-la-Jolie, il pilote le centre de rééducation L'Oiseau Blanc et la clinique du Lac, équipée d'un arsenal high-tech – scanner dernier cri, IRM performante et radiothérapie de pointe –, où une trentaine de médecins veillent au grain. L'expansion ne s'arrête pas aux portes de la ville : des structures aux Mureaux et Mantes-la-Ville, jusqu'à Magnanville, Guerville et Rosny-sur-Seine. Résultat ? Près de 2000 patients accueillis chaque jour, un flux qui témoigne d'une réussite

d'entrepreneur. Rien d'étonnant à le voir ambitionner la mairie de Mantes-la-Jolie. Pourtant, sous l'apparence d'un homme épanoui et infatigable se profile une vraie déception face à la dégradation de sa ville bien-aimée.

« Je ressens dans cette ville le mal-être des gens. Les Mantais n'attendent pas de leur maire qu'il renverse la table. Ils souhaitent juste qu'on s'occupe de leur quotidien, des questions d'habitat, de la voirie, à l'opposé de ce qui leur est proposé comme les Lueurs de Mantes par exemple. »

Pour inverser la tendance, le candidat de PassionnéMantes table sur une recette éprouvée : rigueur, compétence et proximité. « *Chaque élu doit être compétent pour sa délégation. Je suis loin des partis politiques, la liste sera d'ailleurs apolitique. Ce que les Mantais veulent, c'est un maire et des élus efficaces et compétents. Chacun de mes colistiers est choisi en fonction de ces critères-là.* » Et pour désamorcer les attentes irréalistes, il faut s'attendre à une attitude qui est aussi sa signature : la seule promesse qu'Arnaud Dalbis ne fera pas aux électeurs mantais, c'est de porter la cravate au quotidien. Moto vrombissante et chemise casual en guise d'uniforme, voilà un maire potentiel qui respire la simplicité authentique !

L'altruisme engagé, du local à l'international

Arnaud Dalbis le martèle : son moteur, c'est l'aide à l'autre. « *Je prends beaucoup de plaisir à aider partout où je le peux. J'ai porté des projets qui se sont réalisés dans la coopération décentralisée, particulièrement au Maroc, au Sénégal et au Bénin. Mais aussi plus près de nous à Mantes-la-Jolie avec une association d'aide au maintien à domicile pour les personnes âgées, dont 500 anciens ont bénéficié.* » Cet altruisme chevillé au corps lui permet d'aller à la conquête des électeurs, du centre-ville au Val-Fourré

L'engagement ne connaît pas de pause. Dès 2007, son flair médi-

Arnaud Dalbis, 69 ans, sportif invétéré et patron de cliniques mantaises et d'établissements de santé dans les communes voisines, se lance aux municipales de mars pour devenir maire de Mantes-la-Jolie. Ancien adjoint aux finances puis au développement économique et au commerce, il veut un quotidien apaisé pour les Mantais – habitat, voirie – loin des « Lueurs de Mantes ». Entre son combat contre le protoxyde d'azote et ses projets humanitaires, ce compétiteur accompli mise sur la compétence pure.

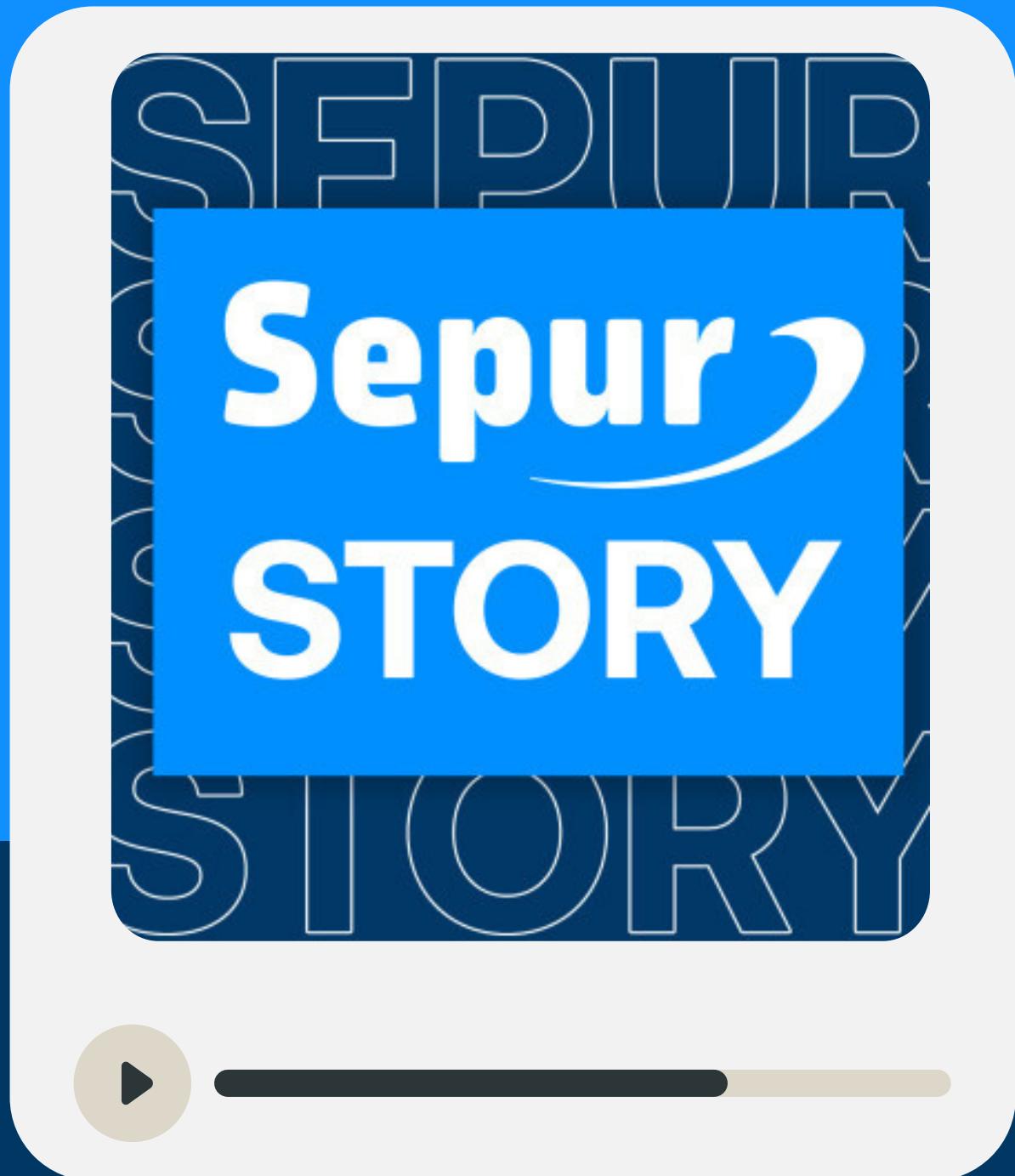


À Mantes-la-Jolie, Arnaud Dalbis pilote le centre de rééducation L'Oiseau Blanc et la clinique du Lac, équipée d'un arsenal high-tech, où une trentaine de médecins veillent au grain.

ARNAUD DALBIS

cal l'alerte sur un péril sournois : « *Depuis 2007, je me doutais que quelque chose ne tournait pas rond avec l'usage détourné du protoxyde d'azote.* » Témoin quotidien des ravages sur les jeunes dans ses cliniques, il fonde l'association Stop Ballon pour sonner l'alarme auprès des décideurs. Depuis décembre, il truste les ondes : télévision, radio, presse écrite française et étrangère, multipliant les interventions pour exposer ce fléau masqué sous un nom joyeux.

Dès le mois prochain, il mobilisera ses amis médecins pour un cycle de conférences dans les collèges, prévenant ainsi contre les pièges du gaz hilarant. « *Ce produit génère non seulement un coût social effroy-*



Et si on donnait la parole à celles et ceux qui font vivre la transition écologique au quotidien ?

Avec Sepur Story, plongez dans les coulisses des métiers de l'environnement à travers des échanges authentiques et inspirants :

- Des portraits de femmes et d'hommes engagés
- Des histoires de terrain, de passion et d'innovation
- Une immersion dans un secteur en pleine transformation



Découvrez notre podcast en scannant le QR code.

MANTES-LA-VILLE

Une première pierre symbole de résurrection pour le gymnase Aimé Bergeal

Cinq ans après l'incendie qui l'a ravagé, le gymnase Aimé Bergeal va pouvoir enfin renaitre de ses cendres. La pose de sa première pierre a été réalisée le 16 janvier et le nouveau complexe sortira de terre dans 18 mois, ce qui suscite une grande attente pour les associations mantevilloises.

■ AURELIEN BAYARD

Le 21 mars 2021, aux alentours de 3h, les riverains du gymnase Aimé Bergeal sont réveillés par le concert des sirènes des camions de pompiers venus de tout le territoire. Et pour cause, le complexe sportif est en train de brûler. « *Les flammes montaient à au moins 30 mètres de haut, il y avait du feu sur toute la longueur du bâtiment. Cela s'est propagé très vite* » témoignait dans nos colonnes un habitant du quartier. Quelques instants plus tard, voilà 50 ans d'histoire réduits en poussière, pour le plus grand malheur de ses usagers que sont les associations et les groupes scolaires.

Le lendemain, Pierre Bédier fait une annonce fracassante : la halle de 3 000 m² fera son retour dès 2024. Le président du Département fut un brin présomptueux puisque cinq ans plus tard, c'est toujours un immense terrain vague qui trône en lieu et place

de l'équipement sportif. « *Il y a eu une enquête de la Direction générale de la Sécurité nationale pendant un an. Puis il a fallu lancer l'appel d'offre, choisir les lauréats...* » énumère Sami Damergy, le maire de la Ville. Toutefois, cela sera bien-tôt un lointain souvenir puisque la première pierre du futur gymnase a été posée ce samedi 16 janvier. Une cérémonie symbolique à bien des égards.

Tout d'abord la fille d'Aimé Bergeal (ancien maire de Mantes-la-Ville de 1953 à 1973), la conseillère municipale Annette Peulvast-Bergeal, était présente. Ensuite, cela signifie que la commune retrouvera en 2028 son plus grand édifice dédié au sport. « *Et au-delà de l'aspect historique, il nous permettra d'ouvrir des créneaux pour les associations et les collèges* » ajoute l'édile mantevillois. En effet, s'il y a bien une entité qui attend l'inau-

guration de pied ferme, c'est bien le Club Athlétique de Mantes la Ville (CAMV).

« *L'incendie nous a obligé à délocaliser quelques sections sportives comme le handball qui est parti à Rosny-sur-Seine* » rappelle Jean-Luc Gehere, le président de l'association. Celui qui gère également l'athlétisme explique que, depuis l'incident, le CAMV a dû serrer les dents : « *Pour les sections utilisatrices [du gymnase Aimé Bergeal], on a dû baisser le nombre de licenciés, ce qui a empêché le club de grandir comme nous le souhaitions.* »

Si le nouvel équipement sportif occupera la même superficie que l'ancien au mètre carré près, sa conception diffère totalement. Exit l'immense dôme qui surplombait le quartier, les 8 millions d'euros investis – dont 70 % subventionnés par le Département – permettront la confection de deux bâtiments ainsi qu'une zone de

sport partagée. « *Globalement on est contents, assure Jean-Luc Gehere. On va pouvoir enfin rapatrier nos sections car pour les jeunes, c'était compliqué de faire des allers-retours dans les autres communes. L'avenir s'annonce plus serein.* »

En plus du chantier du futur gymnase Aimé Bergeal, d'autres équipements sportifs vont être concernés par des travaux de rénovation. Le gymnase des Coutures verra son toit être refait cet été suite à l'incident criminel dont il a été victime en février 2025. Enfin, la réhabilitation du gymnase Guimier lui permettra de ne plus être une passoire thermique. ■



Au lieu d'un grand dôme, le gymnase Guimier sera composé de deux bâtiments et d'un espace de sport partagé.

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Une réunion publique pour deux projets

Mantes-la-Ville et Buchelay invitent leurs habitants à une réunion publique le 28 janvier prochain à l'Espace culturel Jacques Brel, pour découvrir les détails de deux projets structurants.

Les municipalités de Mantes-la-Ville et de Buchelay unissent leurs efforts pour présenter à leurs administrés l'avancement de deux réalisations d'envergure : l'école intercommunale, qui accueillera 18 classes (six de maternelle et douze d'élémentaire) en 2027 dans le futur quartier Mantes-Université, et le gymnase Aimé Bergeal (voir ci-contre). La réunion, qui se tiendra à l'espace Jacques Brel de Mantes-la-Ville le mercredi 28 janvier sous les coups de 18h30, présentera les grandes orientations de ces deux projets, incluant leurs objectifs précis et la manière dont ils s'inscrivent dans une vision globale de l'aménagement et du développement du territoire. Au-delà de la simple présentation, les habitants pourront poser leurs questions, exprimer leurs préoccupations et interagir directement avec les élus locaux et les différents partenaires impliqués dans la concrétisation desdits projets. ■

■ EN BREF

POISSY

Carrefour Pigozzi : les élus font le point sur le chantier

Le mercredi 14 janvier, la maire de Poissy Sandrine Berno dos Santos, le président du Département des Yvelines Pierre Bédier, et le député Karl Olive ont inspecté les travaux du carrefour Pigozzi et du boulevard de l'Europe à Poissy.

Six mois après le début des opérations, le réaménagement du carrefour Pigozzi entre dans une phase décisive. Le mercredi 14 janvier

matin, les élus ont pu constater la concrétisation de la future « *place carrée* » urbaine. Mais au-delà du béton, c'est la sécurité qui a dominé



Les travaux ont commencé à l'été 2025 pour une durée de 18 mois.

les échanges. Suite aux alertes municipales de fin 2025, un nouveau balisage a été déployé rue Laubeuf et une visite de contrôle mensuelle, avec la Ville, le Département et Stellantis, est désormais instaurée pour protéger les piétons durant les travaux.

« *À Poissy, nous transformons en profondeur la mobilité pour fluidifier un axe saturé* », martèle Karl Olive. L'enjeu est de taille : absorber les 4 700 véhicules qui transittent ici en heure de pointe, tout en desservant le futur Green-Campus de Stellantis. Le prolongement de 600 mètres du boulevard de l'Europe, financé par le Département, permettra dès 2027 de détourner le trafic de transit du centre-ville.

Pour Pierre Bédier et le Département, cet investissement massif est une nécessité pour le premier pôle économique de la Vallée de Seine. En coordonnant ces chantiers avec l'arrivée imminente du Tram 13 (2028) et d'Eole (2027), Poissy prépare sa mue en plateforme stratégique de l'Ouest parisien. ■

YVELINES

On connaît les premières « Maisons France Santé » du territoire

L'ARS Île-de-France, la Préfecture des Yvelines et le Conseil départemental ont officialisé, le 12 janvier, la labellisation des 16 premières « Maisons France Santé » du département avec parmi elles, quatre structures situées à Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Limay et Orgeval.

Le coup d'envoi est donné pour le réseau France Santé dans le département. Initié fin décembre par les autorités régionales, préfectorales et départementales, ce label certifie seize premiers établissements de soins yvelinois pour leur engagement en faveur de l'accès aux soins. En Vallée de Seine, quatre sites ont été retenus par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Assurance Maladie : le centre de santé (CDS) municipal de Conflans-Sainte-Honorine, le CDS d'Achères, la maison de santé (MSP) de Limay et le cabinet médical d'Orgeval.

L'objectif de cette réforme est d'assurer un socle de services communs sur tout le territoire. Pour obtenir ce label, les structures s'engagent à proposer des rendez-vous sous 48 heures, à pratiquer les tarifs de la

Sécurité sociale sans dépassement et à ouvrir au moins cinq jours par semaine. En contrepartie, chaque établissement sera prioritaire dès 2026 pour percevoir un financement pérenne d'environ 50 000 euros. Ce soutien financier doit permettre de renforcer les équipes soignantes pour répondre aux besoins des patients, avec une ambition nationale de 2 000 structures labellisées d'ici mi-2026. ■



Cette première phase de déploiement concerne 16 structures locales, et en appellera d'autres en 2026.

ACHÈRES

La date butoir des projets participatifs repoussée

Suite à une mise à jour technique, la Ville d'Achères a annoncé le 10 janvier que la remise maximale des dossiers d'inscription aux projets participatifs 2026 est fixée au 28 février.

Une bonne nouvelle pour les personnes qui n'avaient pas encore finalisé leur dossier. La Municipalité a indiqué le 10 janvier sur ses différents réseaux sociaux une nouvelle date de remise des bulletins de participation aux projets participatifs : c'est désormais le 28 février. La raison invoquée est une mise à jour technique.

Budget de 30 000 euros

La Ville invite tout de même ceux qui ont déjà envoyé leur projet à se rapprocher des services de la Mairie pour s'assurer de leur bonne réception. Le budget alloué à cette initiative citoyenne est de 30 000 euros. La phase d'analyse des projets prendra fin au mois de mai. Viendra alors le moment du vote au mois de juin, avant qu'ils ne soient réalisés d'ici la fin de l'année 2026. ■

**■ EN IMAGE**

POISSY

La reconstruction de l'espace Vanpoule est lancée

Il y a bientôt 3 ans, un groupe de casseurs avait mis le feu au centre social Claude Vanpoule lors des émeutes liées à l'affaire Nahel, laissant un trou béant dans le quartier Saint-Exupéry. Mais cette fois, ça y est : des travaux de reconstruction ont été lancés afin de remettre l'équipement municipal sur pied d'ici cet été. « *L'assurance proposait initialement une indemnisation de seulement 20 000 euros (le prix du nettoyage) pour des travaux estimés à 1,2 million d'euros, explique la Mairie. La Ville a choisi de se battre, avec l'assureur et l'État, pour obtenir une prise en charge maximale. Résultat : plus d'un million d'euros financés* ». ■

AUBERGENVILLE

Les travaux sous le ponton SNCF dureront jusqu'à la fin du mois

La hauteur sous le ponton SNCF d'Aubergenville doit être agrandie pour laisser passer de futurs bus au gaz. La Mairie a donc annoncé la tenue de travaux du 12 au 30 janvier.

Depuis le lundi 12 et jusqu'au vendredi 30 janvier des travaux de reprise de la voirie avenue Charles de Gaulle seront effectués afin d'augmenter la hauteur sous le pont et permettre enfin le passage des futurs bus au gaz. Plusieurs dé-sagrément sont à prévoir. Il y aura une circulation alternée pendant toute la durée des travaux et la circulation sera limitée à 30 km/h.

Attention tout de même, une fermeture totale de ce passage pendant une journée - durant la deuxième semaine des travaux - est prévue. La date précise sera communiquée aux Aubergenvilloises et Aubergenvillois selon l'avancement du chantier. Une déviation sera mise en place le jour de la fermeture. L'année dernière, les services techniques de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise avait réalisé des travaux de reprise d'enrobé sur cette avenue. ■

SOTREMA

Votre partenaire du quotidien

Gestionnaire de déchets:
Mise à disposition de matériel
Collecte et transport
Valorisation et traitement

33 rue Gustave Eiffel | 78710 Rosny-sur-Seine | 01 30 98 36 40 | contact@sotrema.fr |

www.sotrema-environnement.fr

MAGNANVILLE

Attendu depuis des années, le nouveau Lidl a accueilli ses premiers clients

7 ans après les premières ébauches du projet, le supermarché Lidl magnanvillois, qui fait partie du projet d'entrée de ville Atrium, a ouvert ses portes le jeudi 15 janvier dernier.

■ MAXIME MOERLAND

Stand de dégustation devant l'entrée, distribution de flyers promotionnels, communication au poil et parking bondé : pas de doute, ce jeudi 15 janvier, c'était bien le jour J pour Lidl à Magnanville. L'enseigne de supermarchés discount a ouvert les portes de son tout nouveau magasin après un long processus qui n'aura fait qu'attiser l'impatience des riverains.

« On a eu un peu de retard suite à des procédures avec des concurrents pas très loin », nous raconte Zaheer Danine, responsable vente pour Lidl dans les Yvelines. En effet, le centre commercial Auchan voisin a multiplié les recours pour empêcher l'installation de son concurrent à quelques centaines de mètres de là. D'où le retard de plus de trois ans et demi pour l'arrivée de Lidl et du projet d'entrée de ville Atrium, qui remplace l'ancien entrepôt du magasin But.

C'est donc 7 ans après les premières esquisses que les Magnanvillois peuvent arpenter les rayons d'un magasin Lidl qui se veut ultra-moderne. « *Ce supermarché s'appuie sur notre concept FK25 avec toutes les dernières technologies, détaille Zaheer Danine. On a les caisses automatiques, les dernières normes d'accessibilité, et on est le deuxième magasin en France à avoir un rayon frais pour les fruits et légumes sensibles.* » L'autre inno-



La surface de vente du Lidl magnanvillois s'étend à 1450 m².

■ INDISCRETS

Le soutien n'était pas encore officiel. C'est désormais le cas : le candidat aux élections municipales à Mantes-la-Ville, Nazim Bekhti, peut compter sur l'appui de La France Insoumise pour le prochain scrutin, comme l'a annoncé le parti dans un communiqué la semaine dernière. « *Après des semaines de porte-à-porte et de discussions franches avec vous, un message est revenu sans cesse : Nous voulons un candidat proche, honnête, qui nous ressemble. Nazim répond clairement à cette demande [...]. À deux reprises, les divisions à gauche ont ouvert la voie à l'extrême droite en 2014, puis à la droite et ses logiques de pouvoir. En 2020, les partis de gauche ont assumé leurs responsabilités pour faire barrage au Rassemblement National. C'était un acte de protection pour Mantes-la-Ville. Aujourd'hui, un nouveau défi se présente. Face à une droite toujours plus radicale, nous faisons le choix de la raison : partir derrière Nazim pour faire gagner l'intérêt général, pour faire gagner une politique de gauche* ». ■

« *La situation n'a que trop duré* ». Excédé par les perturbations sur le réseau de bus conflanais, le maire Laurent Brosse (Horizons) a alpagué le groupement Lacroix Savac sur les réseaux sociaux, réclamant même des pénalités de la part d'Île-de-France Mobilités. « *Dites-moi Lacroix Savac, quand pouvons-nous espérer un service de bus opérationnel à Conflans ? C'est catastrophique depuis le début de la semaine sur la ligne 1231 ! Soit le bus est en retard, soit il ne passe pas (sans prévenir les usagers au préalable naturellement). Pareil sur la ligne 1237. Cette situation est inacceptable pour les usagers !* » ■

vation de ce supermarché est le quai insonorisé pour les livraisons, un impératif afin de ne pas perturber le voisinage. « *Il y a une porte qui se ferme quand le livreur arrive avec le camion, ce qui nous permet de travailler sans qu'il n'y ait de bruit derrière* ».

Pour garnir ses effectifs, Lidl a recruté 13 salariés à temps plein en collaboration avec les équipes locales de France Travail, et a également rapatrié les équipes du supermarché de Buchelay, qui a fermé le dimanche précédent pour des travaux de modernisation et d'agrandissement qui devraient durer 3 mois. ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

Ce radar de feu vous signalera votre infraction

La Préfecture des Yvelines a annoncé le 13 janvier une expérimentation sur plusieurs radars tourelles du territoire, dont un aux Mureaux au niveau de l'avenue Paul-Raoult. Dorénavant, un flash lumineux préviendra le conducteur qui aura commis une infraction.



D'après une étude, 46 % des Français estiment qu'un flash lumineux sur les radars est préférable.

À compter de la mi-janvier 2026, une expérimentation nationale sera menée dans les Yvelines annonce la Préfecture par un communiqué daté du 13 janvier. Un flash lumineux va être ajouté à plusieurs radars nouvelle génération (ou radar tourelle) du territoire au moment de la détection d'une infraction. Aujourd'hui, ils fonctionnent grâce à une détection infrarouge, invisible pour les usagers.

Selon la Préfecture, ce flash a une vocation pédagogique et préven-

tive : il permet au conducteur de savoir immédiatement qu'il a été contrôlé, il aide à mieux comprendre le contexte de l'infraction et renforce la vigilance des autres usagers à proximité. L'expérimentation est prévue pour une durée initiale d'un mois, et concernera le radar feu rouge des Mureaux, présent sur l'avenue Paul-Raoult devant le magasin Midas. À son issue, un bilan sera réalisé afin d'évaluer l'efficacité et l'intérêt du dispositif, avant d'envisager un éventuel déploiement plus large. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Le RER NG circule déjà jusqu'à Mantes-la-Jolie... pour des essais

Les circulations d'essais du nouveau matériel roulant pour le prolongement du RER E à l'ouest des Yvelines ont débuté. Une étape cruciale pour garantir la sécurité et la performance du futur service qui sera mis en exploitation avec voyageurs en 2027.

En prévision de la mise en service du prolongement du RER E (Eole) jusqu'à Mantes-la-Jolie, prévue pour 2027, les toutes premières circulations d'essais des rames de RER NG (Nouvelle Génération) ont commencé. Ces tests d'intégration, qui se déroulent sur la future ligne prolongée mais sans voyageurs, sont fondamentaux pour valider le bon fonctionnement du nouveau train sur l'ensemble de l'infrastructure ferroviaire. Ils se déroulent chaque dimanche matin, entre 5 h et 8 h jusqu'au 8 février, et n'entraînent aucune modification de l'offre de transport habituelle sur la ligne. Ces premières circulations d'essais doivent permettre de vérifier, en conditions réelles d'exploitation, la compatibilité du RER NG avec les quais des gares, la signalisation, le système d'alimentation électrique, les équipements au sol et le système



Parmi les nouveautés du RER Nouvelle Génération, on note une climatisation qui s'adapte selon le nombre de passages, de l'éclairage adaptatif, une capacité accrue et une accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite.

Catherine Arenou : « *Un mandat plus tourné vers l'humain* »

La maire chantelouvaise part à la conquête d'un quatrième mandat. Si celui-ci sera marqué par l'inauguration de la cité éducative Simone Veil, Catherine Arenou promet la poursuite de la transformation de sa commune en misant sur l'aspect humain.

■ AURELIEN BAYARD

Après 16 ans en tant que maire, quel regard portez-vous sur votre commune ?

Ce territoire a bien avancé, nous sommes passés de 82 % de logement sociaux à 44 % sur cette période. La jeunesse est devenue plus autonome et plus libre de son avenir. Mais j'ai le sentiment qu'il y a encore plein de choses à effectuer. Il y a un équilibre à retrouver et je voudrais surtout que Chanteloup redevienne une ville normale, c'est-à-dire que ceux qui viennent et que ceux qui y restent ne le fassent pas par défaut mais par envie. Et qu'ils soient attirés par la Cité éducative Simone Veil.

Venons-en au fait : que va-t-elle apporter à la ville ?

C'est l'évidence portée par tous. Toutes les parties prenantes de l'éducation devront se l'approprier, que ce soit les parents d'élèves, les professeurs, les éducateurs. C'est

un travail qui a déjà commencé depuis 2016 et qui doit se poursuivre. Les nouveaux arrivants seront aussi concernés. De plus, cela va changer radicalement la vision de la commune car la Cité éducative va reconfigurer le centre de la ville. Je me souviens que le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) de Versailles s'inquiétait pour nous. Il avait dit « *avec un projet comme celui-ci, vous ne vous rendez pas compte, vous n'avez pas peur d'avoir une influence terrible parce que les gens voudront venir à Chanteloup rien que pour ça ?* ». Le jour où je suis confronté à cette dure réalité d'un excès de succès, je pense que je saurai le gérer.

Hormis cela, quels seront les autres projets ?

Maintenant que nous avons fini notre projet de rénovation urbaine, nous pouvons construire et pro-

poser d'autres types de logements. Même si cela sera fait d'une façon extrêmement volontariste, cela ne sera pas la porte ouverte à tous les promoteurs. Il y a une vraie logique avec un peuplement ciblé, notamment les jeunes couples avec deux salaires et un premier enfant et qui viennent faire leur premier achat. 250 logements arriveront prochainement.

Par ailleurs, les deux derniers mandats ont été des mandats urbains donc nous axerons plus sur l'humain. Comment tous ces nouveaux équipements publics et tous ces aménagements serviront le territoire ? Chaque Chantelouvaise et Chantelouvaise peut se sentir porté par cette mission de transformation.

Dernièrement, il y a eu des tags injurieux envers vous et des membres des forces de l'ordre. La sécurité est aussi un enjeu ?

Il n'y a pas eu que les tags. Nous avons eu trois nuits difficiles lors des émeutes liées à la mort de Napoléon, dont une où le commissariat et le territoire d'actions départementales ont été brûlés. Nous avons réussi à limiter les dégâts en étant présents, même à 4h du matin. Le réseau associatif chantelouvaise et



Au départ, Catherine Arenou n'avait prévu que d'effectuer un seul mandat lorsqu'elle a remplacé Pierre Cardo en 2009.

LAGAZETTE EN YVELINES

un challenge et l'occasion de se remettre en question.

En cas de réélection, vous aurez 78 ans à la fin du prochain mandat. Est-ce que vous préparez le terrain pour d'éventuels successeurs ?

Il le faut, cela fait 3 mandats que je le souhaite ! Puisqu'on prépare les habitants à prendre en main leur destin, on prépare les élus à en faire de même. Tout ce qui existe, tout ce qui s'est fait sur Chanteloup, et toute la volonté que les uns et les autres ont de venir partager cette histoire-là contribuent au fait que l'avenir est préparé. L'avenir ce n'est pas une tête ou une autre et ce n'est même pas la mienne. ■

■ EN BREF

Ivica Jovic officialise sa candidature

L'actuel maire d'Épône a annoncé le 19 janvier qu'il se présentait aux prochaines élections municipales de mars prochain. Ivica Jovic sera pour la première fois tête de liste du mouvement nommé Dynamic Épône.



Ivica Jovic annonce que dans sa liste se trouve « une équipe renouvelée, aux parcours et sensibilités variés ».

Alors qu'il reste moins de trois semaines pour déposer les listes électorales à la Préfecture, plusieurs maires en exercice décident de sortir enfin du bois. C'est le cas d'Ivica Jovic. L'élu épônois conduira la liste Dynamic Épône. « *Cette candidature s'inscrit dans la continuité d'actions menées pour une ville à la fois moderne, dynamique et humaine, avec une attention portée à la qualité de vie, aux services de proximité et à une gestion rigoureuse des finances publiques* » indiqué l'élu dans un communiqué.

« *Dans la continuité* »

Ivica Jovic a remplacé Guy Müller en septembre 2023, celui-ci lui ayant cédé son poste de maire pour raison de santé. C'est donc la première fois que l'ancien premier adjoint se soumet au vote de ses administrés après 8 ans dans la majorité municipale. « *Je souhaite continuer à être au plus près des Épônoises et des Épônois, à écouter leurs attentes et à dessiner avec eux l'avenir de notre ville, dans la transparence et la confiance* », souligne l'élu de la commune. ■

Laurent Brosse à la conquête d'un troisième mandat

Dans une vidéo datée du 17 janvier, Laurent Brosse a annoncé qu'il serait candidat à sa propre succession en tant que maire de Conflans-Sainte-Honorine.

Condamné en décembre dernier par le tribunal de Versailles pour harcèlement envers son ex-compagne, Laurent Brosse a tout de même échappé à l'inéligibilité. L'élu pouvait donc prétendre à briguer un nouveau mandat pour les élections municipales qui se dérouleront le 15 et 22 mars prochain.

L'actuel maire conflanais a officialisé sa candidature lors d'une vidéo sur ses différents réseaux sociaux le 17 janvier. Il souhaite orienter son projet autour de trois priorités : la sécurité avec l'augmentation significative du nombre de caméras de vidéosurveillance reliées à un centre de supervision urbain, le cadre de vie avec le réaménagement de la



En 2020, Laurent Brosse avait été élu au premier tour avec près de 52 % des voix.

CONFLANS EN AVANT

JUZIERS

Stop à la rumeur : la boulangerie de Pedro et Catherine reste ouverte

La municipalité de Juziers a été contrainte de publier un communiqué sur sa page Facebook afin de couper court aux rumeurs de fermeture de la boulangerie de Pedro et Catherine qui, malgré les difficultés, ne comptent pas baisser les bras.

■ MAXIME MOERLAND

Nous sommes le mercredi 14 janvier dans l'après-midi. Pendant que Catherine bricole, juchée sur son escabeau, Pedro s'affaire dans son arrière boutique à préparer une commande de galettes des rois. Les présentoirs sont remplis de gourmandises, l'odeur du pain flotte dans l'air... Rien ne laisse présager, donc, une fermeture dans quelques heures. Et pourtant, à en croire la rumeur qui circulait depuis quelques jours dans la petite commune de Juziers, la boulangerie locale fermerait ses portes le 15 janvier.

« On a des clients de la commune mais aussi qui ne sont pas du coin qui sont venus prendre le pain et qui nous ont demandé si on allait fermer, s'interroge Pedro. J'avoue, ça m'a mis un petit peu les nerfs. Alors j'ai contacté la Mairie, et en accord avec elle, un démenti a été publié. »

Dans celui-ci, publié sur les réseaux sociaux, la municipalité se veut rassurante. « Vous avez sûrement entendu dire ces derniers jours que la boulangerie de Pedro et Catherine fermait le 15 janvier prochain. Rassurez-vous, il s'agit là d'une rumeur. La boulangerie rencontre certes quelques difficultés mais nos deux artisans se mobilisent pour maintenir leur activité. Ce commerce essentiel restera donc ouvert après le 15 janvier et continuera de faire vivre notre centre-ville ». Un post qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, a rassemblé plus de 200 réactions de soutien de la part des internautes.

Toutefois, Pedro l'admet sans détour : sa boulangerie est en proie à des difficultés. « Mon four m'a lâché au mois de novembre 2024, j'ai dû fermer pendant 10 jours le temps de trouver le financement, raconte-t-il. Du coup, la trésorerie était à plat. Et

puis au mois de mai suivant, il y a eu un contrôle d'hygiène, à la suite duquel on a dû fermer pendant une semaine parce que je traitais moi-même contre les souris, et on n'a pas le droit. Depuis, tout est rentré dans l'ordre, mais les dettes se sont accumulées. Alors, pour protéger l'entreprise, j'ai été voir le tribunal de commerce et il m'a fait une procédure préventive, autrement dit une demande d'aide, pour ce qu'ils appellent une période d'observation ». Entre les galères de ces derniers mois,

ou encore la hausse du coût des matières premières et de l'énergie, c'est un euphémisme de dire que le quotidien de Pedro et Catherine est difficile. Mais pour celui qui est également président de l'association des commerçants de la commune, il n'est pas question de baisser les bras. « J'ai toujours l'amour et la passion du métier, assure-t-il. Je n'arrête pas de proposer de nouvelles choses, j'ai prévu de faire des tartelettes à l'orange sanguine avec de la guimauve à la cardamome, des gâteaux au thé matcha aussi, c'est la mode. J'ai plein d'idées, je ne vais pas me laisser abattre ! ■



L'équipe de la boulangerie de Juziers accueille ses clients au 3 rue du commerce.

■ EN BREF

ROSNY-SUR-SEINE

Une formation gratuite pour mieux comprendre la laïcité
L'Amicale Laïque Île-de-France propose une formation gratuite sur les valeurs de la République et la laïcité les samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février au Centre socioculturel Oh ! 41.

Il y a plus de 120 ans, le 9 décembre 1905, la France promulguait la loi de séparation des Églises et de l'État, un texte fondamental qui a établi le principe de laïcité, reposant sur trois piliers essentiels : la liberté de conscience, la liberté de culte et la neutralité de l'État. Pour permettre à chacun de mieux s'approprier et comprendre ce principe, l'Amicale Laïque Île-de-France, association implantée à Rosny-sur-Seine, organise une formation intitulée « Les valeurs de la République et la laïcité ». Elle se tiendra le samedi 31 janvier, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, et le dimanche 1^{er} février, de 9 h à 12 h 30 puis de 14 h à 15 h 30, au Centre socioculturel Oh ! 41. Son but : déconstruire les mythes et les idées pré-conçues autour de la laïcité, tout en apportant un éclairage d'expert sur ses fondements historiques et légaux. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en envoyant un email à aldfrance@proton.me. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Un soutien pour les projets écolos du territoire

Le territoire de la Vallée de Seine lance son édition 2026 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la « Transition Écologique et Valorisation Économique ». La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars 2026.

Marre des discours et des promesses ? Place aux actes. C'est le message clair derrière le lancement de l'AMI 2026 dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER) de la Vallée de

la Seine. Ce n'est pas une mince affaire : on parle de mobiliser les forces vives d'un bassin de vie, s'étirant de Paris jusqu'au Havre, pour faire face aux défis climatiques. L'objectif est simple, mais ambitieux : transformer

les contraintes environnementales en leviers de développement économique local.

Concrètement, l'État, via l'ADEME, les Régions Normandie et Île-de-France, mettent la main à la poche pour dénicher et soutenir les pépites qui feront bouger les lignes. Ce partenariat, également soutenu par la Délégation Interministérielle au Développement de la Vallée de la Seine, cherche des projets interrégionaux, capables de créer un pont solide entre les acteurs normands et franciliens.

Cinq chantiers prioritaires ont été définis : si votre projet touche à la mobilité durable, à la réduction drastique de l'empreinte carbone de l'industrie, à l'essor d'une économie circulaire maline, au développement massif des énergies renouvelables, ou encore à la lutte pure et simple contre le changement climatique, alors vous êtes dans les clous. Si l'appel vous parle, il ne faudra pas traîner. Le compte à rebours est lancé : vous avez jusqu'au 31 mars prochain pour soumettre votre candidature. ■



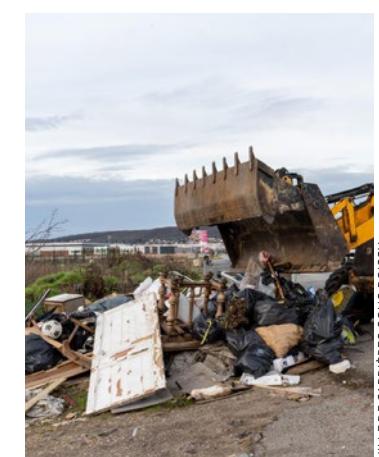
Toutes les informations sont disponibles en ligne sur le site agirpourlatransition.ademe.fr.

CARRIERES-SOUS-POISSY

15 m³ de déchets sauvages ramassés sur la RD22

Dans le cadre de son Plan Propreté, la Ville de Carrières-sous-Poissy a procédé au nettoyage d'un site régulièrement ciblé par des dépôts sauvages.

La municipalité insiste également sur le dialogue et la sensibilisation auprès des habitants : pour toute information complémentaire ou signalement, vous pouvez contacter les services techniques par courriel à services.techniques@carrieres-sous-poissy.fr. ■



VILLE DE CARRIERES-SOUS-POISSY
De nombreux déchets ont été extirpés à l'aide d'une pelleteuse mardi dernier.



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

 VEOLIA

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

L'été dernier, l'affaire avait fait grand bruit. Un père et sa fille voulaient aller assister à un concert de K-Pop, sauf que pour une « jupe trop courte », les deux avaient été violemment frappés par un couple. « Il serait plus rapide d'écrire à quel endroit les deux victimes n'ont pas été blessées » avait écrit le médecin dans son rapport. En première instance, la condamnation était la suivante : 8 ans de prison pour l'homme, 5 pour la femme. Leurs avocats avaient trouvé ces sanctions « hors-sol » et « disproportionnées », avec « une forme d'acharnement » et avaient décidé de faire appel. Ce procès se tenait le 30 décembre.

78Actu indique que chacun des prévenus avait fait preuve de contrition en présentant des excuses, en pleurant et en assurant que ce n'était pas leur nature profonde. « Normalement, je suis quelqu'un qui aide les gens. Quand mon conjoint a pris des coups en retour, j'ai eu peur. Et j'ai surréagi »

MEULAN-EN-YVELINES

Agression à la gare de Thun-le-Paradis : Peine de prison confirmée pour le couple de prévenus

Fin décembre se tenait le procès en appel du couple qui avait roué de coups un père et sa fille à la gare de Thun-le-Paradis. La Justice a rendu son verdict le 14 janvier : le mari et sa femme feront bien de la prison.

■ AURELIEN BAYARD



Le mari avait déjà été condamné dans une affaire de violence et avait provoqué une infirmité permanente à la victime.

assurait même la femme. Quant à son compagnon, lui aussi était désolé de ce qu'il s'était passé : « Je vais tout faire pour réduire mes problèmes de violence en allant voir un psychiatre et un psychologue. Je ne fais que penser à ça tous les jours. Je ne suis pas bien... C'est mon impulsivité qui m'a emmené là. »

Même les accusations de racisme – le père aurait déclaré « Sale bicot ! Regarde-le avec sa poufiasse voilée ! » – n'ont pas été mentionnées. Ce sketch n'a pas attendri les juges qui

ont confirmé la peine prononcée en première instance. « Ce dossier m'a horrifié. Je veux que ces deux-là prennent acte que la sanction doit être à la hauteur de la gravité » s'est insurgée l'avocate générale, dont les propos ont été rapportés à 78Actu. Selon le site d'informations locales, l'avocat du mari se réserve le droit de porter cette affaire en cassation. Par ailleurs, sa compagne fera de nouveau face à la justice d'ici la fin de la semaine : elle est accusée d'avoir tenté de corrompre sa gardienne de prison. ■

BUCHELAY

Le fou de bus condamné à 18 mois de prison

En novembre 2025, un jeune homme de 25 ans avait volé un bus au dépôt de Mantes-la-Jolie du RC Mantois avant de se bloquer dans une impasse à Buchelay. Il a continué à se donner en spectacle lors de son procès le 13 janvier.

Lors de son arrestation, le jeune homme de 25 ans qui avait dérobé un bus du RC Mantois en no-

vembre 2025 soutenait mordicus qu'il pensait être sur un vélo. Le tribunal de Versailles avait donc



Le voleur de bus voulait « faire un petit tour pour aller chercher des cigarettes. »

commandé une expertise psychiatrique afin d'être sûr que le voleur pouvait bien être jugé. La réponse fut positive et son procès s'est tenu le 13 janvier.

Comme le narre 78Actu, il a continué à faire le show, ce qui a amusé aussi bien les juges que les curieux dans la salle. Voici donc un florilège de ses déclarations : « Je pensais que c'était une maison. Après, en conduisant, je me suis rendu compte que ce n'était pas une maison », « j'aime bien voyager. Et j'aime bien les bus et les avions aussi. Je voulais essayer... »

« Je voulais essayer... »

Cependant, ce n'est pas cela qui allait provoquer la mansuétude de la cour. En effet, le jeune homme de 25 ans dispose de plusieurs éléments en sa défaveur dont douze signalements pour des vols, trois OQTF (Obligation de quitter le territoire français) et une absence de permis de conduire. Le tribunal l'a donc condamné à 18 mois de prison avec maintien en détention doublée d'une interdiction définitive du territoire français. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

Un parking souterrain prend feu

Plusieurs dizaines de sapeurs-pompiers ont dû intervenir dans la soirée du 16 janvier pour venir à bout des flammes qui se propageaient dans un parking souterrain rue des Quatre-Moulins.



L'intervention des sapeurs-pompiers a duré 5h.

Il n'y a eu aucun blessé mais l'incendie qui s'est déclaré dans le parking souterrain d'un immeuble de cinq étages rue des Quatre-Moulins à Carrières-sous-Poissy a dû provoquer plusieurs frayeurs. 78Actu indique qu'une alerte a été envoyée au centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Codis 78) le 16 janvier autour de 23h car « un virulent dégagement de fumée » s'échappait de ce parking de 4 000 m² s'étalant sur dix niveaux. 75 pompiers et quinze véhicules sont dépêchés sur place pour venir à bout des flammes qui avaient atteint six véhicules dont un électrique. « Il a fallu aussi procéder au sauvetage de deux personnes coincées dans le parking » a ajouté le Codis 78 au site internet d'informations locales. La cinquantaine de résidents a dû être évacuée durant l'intervention. Il n'y a eu aucun blessé. ■

MANTES-LA-JOLIE

Une cheminée menace de s'effondrer dans le centre-ville

Les pompiers ont dû intervenir rue de Chanzy à Mantes-la-Jolie le 13 janvier car une cheminée était en train de se désolidariser du toit d'un immeuble de 15 mètres.

Nouvelle péripétie dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie. Durant l'après-midi du 13 janvier, un riverain remarque rue de Chanzy qu'une cheminée menace de s'effondrer. Il appelle alors les secours qui décident d'intervenir. « La cheminée est couchée sur le toit auquel elle est encore en partie solidarisée » a indiqué le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Codis 78) à 78Actu. Le site internet d'informations locales relate qu'une quinzaine de pompier de l'Unité de sauvetage, d'appui et de recherche (Usar) se sont rendus sur place avec un bras élévateur aérien pour empêcher toute chute. Durant cette intervention la circulation rue de Chanzy a été interrompue jusqu'à 19h.

En décembre, c'est la rue Gambetta qui a été fermée plus d'une heure car des nouvelles fissures avaient été constatées dans l'ancienne boulangerie fermée depuis 2020. ■



Un périmètre de sécurité avait été déployé durant l'intervention des pompiers.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

VILLE DE MANTES-LA-JOLIE

SARTROUVILLE

Ils empruntent un sens interdit et tombent pour trafic de drogue

Deux hommes à bord d'une Seat Ateca ont pris un sens interdit à Sartrouville le 8 janvier. Les policiers qui les ont contrôlés sont tombés sur 500 grammes de cannabis et ont découvert un petit réseau de trafic de drogue opérant sur l'Île-de-France.

■ AURELIEN BAYARD



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

De la drogue et de l'argent étaient cachés dans les grilles d'aération et dans le plafonnier de la voiture.

Dans la nuit du 8 au 9 janvier, vers 3 h du matin, alors qu'ils roulaient dans une rue à sens unique, la BAC nuit de Sartrouville décide de procéder au contrôle d'une SEAT Ateca arrivant face à eux en sens interdit. Lors du contrôle, une forte odeur de cannabis émane de l'habitacle. Interrogés sur cette odeur, le conducteur et le passager, deux hommes âgés respectivement de 20 et 21 ans originaires du Blanc-Mesnil et déjà très défavorablement connus des services

de police, remettent chacun aux policiers un sachet contenant de la résine de cannabis.

A la demande de sa pièce d'identité, le passager ouvre la boîte à gant et fait tomber une savonnette de 100 g de résine de cannabis. Ils sont donc interpellés et placés en garde-à-vue. La fouille du véhicule se révèle positive puisqu'après avoir constaté une très forte odeur émanant du tableau de bord côté passager, les enquêteurs de la bri-

gade des stupéfiants de Sartrouville découvrent derrière la grille d'aération de nombreux pochons d'herbe et de résine de cannabis dissimulés, ainsi que 150 euros dans le plafonnier.

Des perquisitions sont réalisées aux domiciles des mis en cause mais celles-ci ne donneront rien. L'exploitation du téléphone du Blanc-Mesnilois de 20 ans et les auditions des deux jeunes permettent d'établir un trafic de drogue par livraison à domicile se déroulant sur toute l'Île-de-France. Au total, 306 g de résine de cannabis, 247 g d'herbe de cannabis et près de 300 euros sont saisis. Le Parquet de Versailles a décidé de les relâcher en vue d'une convocation ultérieure.

À la mi-décembre, une autre affaire du genre est survenue. Les forces de l'ordre sont tombées sur 4 kg de cannabis dans une Clio. Le conducteur s'était fait arrêter à cause de sa conduite dangereuse. L'enquête avait ensuite révélé un trafic de drogue de grande ampleur de 30 kg de drogue associés à un gain de 40 000 euros les deux derniers mois. Lui et son fournisseur avaient écoper de 30 mois de prison dont 12 avec sursis. ■

YVELINES

Ivre, il finit sur les rails du tramway

Un homme de 38 ans en état d'ébriété a conduit sur les rails du tramway durant la nuit du 12 au 13 janvier. Arrêté après avoir heurté un muret en béton, cet informaticien comparaissait devant le tribunal de Versailles le 15 janvier. Il a été condamné à 12 mois de prison avec une possibilité d'aménagement.

Cela faisait trois ans que ce trentenaire n'avait pas bu une seule goutte d'alcool. Mais dans la soirée du 12 janvier, il décide de faire un

écart pour fêter le pot de départ d'un collègue. À 1 h du matin et malgré sa consommation excessive, l'informaticien estime être capable



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Durant son arrestation, le prévenu avait été vindicatif et refusait de souffler dans l'éthylotest.

de prendre le volant. Sacrée erreur de jugement... 78Actu indique qu'il a ensuite roulé pendant plusieurs kilomètres sur les rails du tramway au niveau de Vélizy-Villacoublay avant de finir dans un muret de béton situé sur l'avenue Morane-Saulnier. La police vient l'arrêter et l'homme de 38 ans comparaissait devant la justice deux jours après.

Devant la cour, il n'a pas nié les faits et reconnu ses torts. Sauf que ce n'était pas la première fois de sa vie que le presque quarantenaire voyait la couleur d'un tribunal. Le site internet d'informations locales rappelle qu'il avait déjà eu 8 condamnations (pour transport et usage de stupéfiants, violence sur conjoint). De plus, le procureur de la République note que les faits ont été commis en état de récidive légale car le prévenu « a été arrêté en octobre 2025 pour une fiche de recherche qui le concernait ». Son avocat et lui-même ont insisté sur le fait qu'un séjour à la prison de Bois d'Arcy allait ruiner sa vie. Des paroles entendues par le tribunal : l'informaticien a été condamné à 12 mois d'emprisonnement et un régime de semi-liberté a été proposé. ■

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Des tirs de carabines airsoft ont terrorisé le lycée agricole

Le 15 janvier, trois individus s'étaient introduits à l'intérieur de l'Agrocampus de Saint-Germain-en-Laye. Ils ont ensuite tiré avec leurs carabines à air comprimé vers des élèves du lycée agricole. La police les a appréhendés plus tard dans la journée et ils ont été placés sous contrôle judiciaire.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Aucun blessé n'a été à déplorer malgré cette blague de très mauvais goût.

Si le maire Horizons de la Ville de Saint-Germain-en-Laye, Arnaud Péricard, a qualifié cet acte de « *blague potache* », dans les faits, cela aurait pu être bien plus grave. Le 15 janvier, trois étudiants ont fait irruption sur l'Agrocampus basé sur la commune saint-germanoise et de Chambourcy, armés de carabines à air comprimé. Selon *le Parisien*, ils souhaitaient faire une blague à plusieurs de leurs amis qu'ils côtoient au club de rugby local. Les trois individus tirent donc avec leur matériel d'airsoft sur deux groupes de jeunes au niveau du lycée, ce qui oblige l'établisse-

ment scolaire à confiner l'intégralité des élèves pendant 50 minutes. La police arrive sur place mais les petits farceurs ont déjà déguelé. Cependant, les forces de l'ordre leur mettront la main dessus quelques heures plus tard dans une zone pavillonnaire de la ville. Une perquisition de leur domicile permettra de retrouver 10 autres armes du même type. Par ailleurs, le quotidien d'informations régionales indique que le parquet de Versailles a ouvert une enquête pour « *violences avec armes* » et les trois individus ont été placés sous contrôle judiciaire en attendant leur jugement. ■

VILLEPREUX

Un piéton tué par un automobiliste au niveau de la départementale 11

Un automobiliste a mortellement renversé un homme de 50 ans dans la nuit du 14 au 15 janvier sur une route départementale à Villepreux. Les pompiers ont tenté de le ranimer mais en vain.

Un drame est survenu le 14 janvier un peu avant minuit. Un automobiliste traverse la départementale 11. Quand il arrive aux abords de la ferme du Trou Moreau à Villepreux, il percute un piéton qui reste au sol. D'après 78Actu, la victime a 50 ans et serait originaire de Plaisir. Quand les pompiers sont intervenus, le cinquantenaire était en arrêt cardiorespiratoire.

Ils ont tenté plusieurs massages cardiaques mais n'ont pas réussi à le ranimer.

Une enquête a été ouverte mais le maire MoDem de la Ville, Jean-Baptiste Hamonic, a précisé dans un communiqué que « *le conducteur n'a pas pris la fuite et s'est soumis aux tests de dépistages. Il n'était ni alcoolisé ni sous l'emprise de la drogue. Il ne serait pas non plus en excès de vitesse. Il n'a*

tout simplement pas vu la victime qui était de surcroît vêtue de noir, écouteurs dans les oreilles. »

Quelques lignes plus loin, il indique également que le lieu de l'accident est un endroit sombre et qu'il faut éviter « *de prendre des risques inconsidérés pour ses déplacements* ». ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le conducteur est un homme d'une quarantaine d'années et a été transporté dans l'hôpital le plus proche en état de choc.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Les Muriautins ont bien failli donner un sacré coup de pouce à leurs voisins Mantais, le week-end dernier. L'OFC Les Mureaux se déplaçait en effet sur la pelouse du leader, le FC Saint-Brice, le vendredi 17 janvier à l'occasion de la reprise du championnat de Régional 1. Et en plus, tout a bien commencé pour les visiteurs : malgré la domination adverse, les Yvelinois ont ouvert le score lors de la première période, et sont parvenus à conserver leur avance jusqu'à la pause.

Remontés comme des coucous au retour des vestiaires, les locaux ont fini par briser le verrou muriautin en inscrivant non pas un, mais deux buts, portant le score à 2-1... jusqu'à l'égalisation des joueurs de l'OFC Les Mureaux qui avaient bien l'intention de jouer un mauvais tour au leader.

Mais malheureusement, en toute fin de match, les Verts finissent par

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois reste au contact de Saint-Brice, tombeur des Mureaux

Les joueurs du FC Mantois se sont imposés face à la réserve du Paris 13 Atletico, le samedi 17 janvier, et pointent toujours à deux points du leader Saint-Brice, qui a battu l'OFC Les Mureaux d'une courte tête (3-2) à l'occasion de la 11^{ème} journée de Régional 1.



Le FC Mantois reste 2^{ème}, tandis que les Muriautins végètent à la 11^{ème} et avant-dernière place.

prendre l'avantage grâce à un but inscrit dans un cafouillage et remportent ce match sur le score de 3-2. Un résultat qui ne fait pas les affaires du FC Mantois, qui bataille actuellement avec Saint-Brice pour la première place de la poule, synonyme de montée à l'étage supérieur.

Les Mantais accueillaient d'ailleurs, dans le même temps, l'équipe réserve du Paris 13 Atletico pour leur premier match de l'année

2026. Face aux sixièmes du classement, les joueurs du FC Mantois ont fait le boulot en s'imposant sans trembler sur le score de 2 buts à 0, restant au contact de Saint-Brice. Attention toutefois, car le FC Melun, vainqueur de Sarcelles (1-0), et l'Entente Sannois Saint-Gratien, qui a battu le Plessis-Robinson FC (3-2), ne sont respectivement qu'à 2 et 1 points des Yvelinois. La course à la montée s'annonce palpitante. ■

BASKET-BALL

NM1 : À deux doigts de faire tomber le leader, Poissy finit par chuter

Les Jaunes et Bleus n'ont pas fait le poids à Levallois, le week-end dernier, et se sont inclinés sur le score de 98 à 86 pour le compte de la 19^{ème} journée de Nationale Masculine 1.



Poissy n'est pas passé loin de créer l'exploit face aux Metropolitans.

Si proche, et pourtant si loin. Alors que nombreux étaient ceux qui croyaient le match joué d'avance, le Poissy Basket a longtemps fait douter le leader levalloisien sur son propre terrain, le vendredi 16 janvier.

En effet, à la fin du premier quart-temps, les Jaunes et Bleus sont encore dans le coup, accusant un seul point de retard (26-25). Ils prennent même les devants avant de retourner aux vestiaires, grâce à une deuxième manche réussie (19-25). Toutefois, des Metropolitans remobilisés finissent par inverser la tendance. D'abord lors du troisième quart-temps, durant lequel ils reprennent une courte tête d'avance (23-17), puis lors de la dernière période, qui sonne le glas des espoirs pisciacais (28-19).

Pas de quoi baisser les bras, toutefois. Le beau visage montré par les Yvelinois doit donner de l' espoir aux troupes des Jaunes et Bleus pour la suite du championnat, et ce dès ce mardi 20 janvier lors du déplacement en terres toulousaines. ■

FOOTBALL

Le Mantais Robinio Vaz s'est envolé pour Rome

Après Sochaux et Marseille, l'attaquant de 18 ans formé au FC Mantois a été transféré à l'AS Roma pour une somme avoisinant les 25 millions d'euros.

Du Val-Fourré au Colisée. L'attaquant de l'Olympique de Marseille Robinio Vaz, originaire du quartier mantais, est désormais un joueur de l'AS Roma : le joueur de 17 ans, arrivé en 2024 dans la cité phocéenne en provenance de Sochaux, a été recruté par les Giallorossi pour la modique somme de 25 millions (bonus compris). Une belle somme pour le numéro 9 passé par l'USC

Mantes et le FC Mantois, qui a inscrit 4 buts en 14 apparitions sous le maillot bleu et blanc cette saison. « *Peuple marseillais, tout d'abord je voulais m'adresser à vous pour vous remercier pour ce passage à l'OM, ces moments de partage et de bonheur partagés avec vous, il y a des pages plus courtes que d'autres mais importantes dans ma carrière. Merci à mes coéquipiers* », a-t-il déclaré après son transfert. ■



Une belle somme pour le numéro 9 passé par l'USC Mantes et le FC Mantois, qui a inscrit 4 buts en 14 apparitions sous le maillot bleu et blanc cette saison.

FOOTBALL

Le FCVO se mobilise pour les Restos du Cœur

Depuis le 19 et jusqu'au 25 janvier, une collecte de denrées pour les Restos du Coeur est organisée au club house du FC Villennes-Orgeval.

Le football, c'est plus que des passes et des buts. C'est l'esprit d'équipe, sur le terrain comme en dehors. C'est cette philosophie que le FC Villennes-Orgeval insuffle à ses actions : suite au succès de leur dernier tournoi solidaire au profit du Secours Populaire Français, le club s'engage de nouveau pour une cause essentielle, cette fois-ci avec une collecte en faveur des Restos du Coeur.

Jusqu'à ce dimanche 25 janvier, le Club House du Complexe Spor-

tif de Villennes se métamorphose en point de ralliement pour une grande collecte de denrées. Le club sollicite la générosité de tous, avec une priorité pour les produits destinés aux plus petits : les produits bébés, comme les couches et les petits pots, ainsi que les denrées sèches, telles que le riz, les pâtes et les conserves.

Les dons sont recueillis en semaine, de 17h à 20h, et le week-end, l'ouverture est prolongée de 10h à 18h. ■



Rendez-vous les soirs de semaine et toute la journée ce week-end au 137 rue du Pré aux Moutons à Villennes-sur-Seine.



Aménager

**Aménager des routes plus durables,
rendre les villes plus attrayantes,
participer au développement économique.**

**Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs,
de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés
de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre
est le partenaire de la réalisation des projets privés.**

**Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre,
de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations
de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux,
assainissements et parkings extérieurs.**

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

Asmaa, jeune réfugiée, a fait le pari de traverser la Méditerranée. Inspirée par l'évasion des Pokémons qui la passionnaient dans son enfance, elle a quitté son Maroc natal pour une quête d'un autre horizon, trouvant finalement refuge en France, où son statut de réfugiée lui a été accordé. C'est de ce voyage, et surtout de l'apre réalité qui lui a succédé, que parle sa performance théâtrale et musicale.

Une immersion dans la vie quotidienne

Plus qu'une simple narration, Hmar Lil (qui signifie « somnambule » en arabe marocain) est une immersion dans la vie quotidienne, faite d'attente à la préfecture, de recherche incessante d'un toit décent et de l'affirmation d'une identité politique. Du fond de sa minuscule chambre de bonne, devenue son théâtre personnel, Asmaa conjure ses démons et ses peurs par des rituels et se prépare pour un concours d'école de théâtre, tout en étant bousculée par un coup de foudre inattendu pour,

MANTES-LA-JOLIE

« *Hmar Lil / Somnambule* » : le récit d'une réfugiée entre rêve et combat

Le vendredi 30 janvier, le Collectif 12 de Mantes-la-Jolie accueille *Hmar Lil / Somnambule*, un spectacle poignant porté par la comédienne et chanteuse Asmaa Samlali, qui livre avec force et poésie le parcours d'une jeune demandeuse d'asile.

■ MAXIME MOERLAND



Cette fan de Pokémon a fait de Pikachu son alter-ego.

MARIE-CHARBONNIER

comme elle le dit elle-même « celle qui est belle comme la révolution ».

« L'envie de faire cette pièce c'est de libérer une parole, de raconter une réalité que je n'aurais jamais connue si je n'étais pas moi-même réfugiée et avant ça demandeuse d'asile », avoue l'artiste. Sur scène, sa parole franche et chantée est magnifiée par la compositrice et musicienne Zoé Kamarti. Assurant l'identité sonore de la pièce, elle tisse un fil mélodique à travers les épreuves et les victoires, accompagnant la voix d'Asmaa qui s'exprime en français, en amazigh et en arabe. Le spectacle est une œuvre collective, née de la collaboration entre Asmaa Samlali et Karima El

Kharraze au sein de la Compagnie À Bout Portant.

Pour vivre ce moment intense de théâtre et de musique, rendez-vous donc au Collectif 12, situé au 174 boulevard du Maréchal Juin à Mantes-la-Jolie. La représentation, accessible dès 12 ans, débutera à 20h pour une durée d'1h15, tandis que l'ouverture des portes est prévue dès 19h30. Côté tarifs, le Collectif 12 propose un prix unique de 12 euros en plein tarif, réduit à 6 euros pour leurs adhérents, les étudiants ou les chômeurs. Les réservations se font par mail à reservation@collectif12.org ou par téléphone au 01 30 33 22 65. ■

MANTES-LA-JOLIE

La percussion réinventée : le Trio Xenakis va faire vibrer le conservatoire

Le mercredi 28 janvier, la commune de Mantes-la-Jolie vibrera au rythme des percussions contemporaines du célèbre Trio Xenakis, à 20h30 au conservatoire Quincy Jones.

Invité régulier des plus grandes scènes internationales et des festivals les plus pointus, le Trio Xenakis ne fait pas dans la demi-mesure. Adélaïde Ferrière, Emmanuel Jac-

quet et Rodolphe Théry excellent dans l'art de magnifier la percusion, un univers aux timbres d'une richesse infinie. Loin de n'être qu'un accompagnement, ces instruments

seront les véritables stars de la soirée au conservatoire Quincy Jones de Mantes-la-Jolie, le mercredi 28 janvier prochain à 20h30.

Ce concert, tout simplement intitulé « PERCUSSION », est bien plus qu'une simple représentation : le trio s'engage à offrir des interprétations vivantes et puissantes des œuvres qui ont marqué l'histoire récente de la musique, toujours avec une virtuosité rythmique impressionnante.

L'empreinte d'Iannis Xenakis planera bien sûr sur cette soirée. Compositeur visionnaire, il fut l'un des premiers à intégrer et à mettre en lumière tout le potentiel expressif de la percussion dans ses œuvres. Le Trio Xenakis se positionne comme l'héritier de cet esprit audacieux, mêlant la précision des gestes à une exploration des sonorités les plus riches. ■



Les réservations sont déjà ouvertes et il est fortement conseillé d'acheter vos places en ligne (conservatoire.gpseo.fr) pour vous assurer d'être de la partie.

TRIO XENAKIS

VAUX-SUR-SEINE

Mari à tout prix en comédie musicale à l'espace Marcelle Cuche

Humour, chant, danse et théâtre sont au programme le samedi 7 février à l'Espace Marcelle-Cuche de Vaux-sur-Seine, avec la comédie musicale *Mari à tout prix* interprétée par le Théâtre musical du Pecq Jean-Pierre Conjeaud.

La Ville de Vaux-sur-Seine promet une soirée haute en couleurs et en mélodies avec la représentation de la comédie musicale *Mari à tout prix* de Pascal Restoueix et Cathy Lachaud, le samedi 7 février à l'Espace Marcelle-Cuche.

Après l'ouverture des portes dès 19h45, la troupe du Théâtre musical du Pecq Jean-Pierre Conjeaud

montera sur les planches à 20h30 pour délivrer une performance mêlant les arts du chant, de la danse et du théâtre. Bien que l'entrée soit gratuite et ouverte à tous, les artistes apprécieront une participation au chapeau en fin de représentation. Les réservations, fortement conseillées, se font à l'adresse adjointculture@vauxsur-seine.fr. ■



Une belle soirée conviviale (et gratuite) qui s'annonce à l'espace Marcelle Cuche.

ORGEVAL

La guerre des sexes aura lieu à l'espace Claude Rich

La vie de couple sans filtres et sans tabou ! L'espace Claude Rich d'Orgeval accueille, ce vendredi 23 janvier, la pièce de théâtre humoristique *Les femmes ont toujours raison, les hommes n'ont jamais tort* ! le vendredi 23 janvier 2026 à l'Espace Claude Rich à Orgeval.

La représentation aura lieu à 20h30 au 165, rue de la Fontaine Saint-Pierre, 78630 Orgeval. Cette comédie interprétée par deux comédiens et mise en scène

par Sophie Depooter et Sacha Judaszko pour Cœur de Scène Productions aborde les situations cocasses de la vie de couple, les habitudes, les petites manies et, évidemment, la belle-famille.

Les places sont proposées à 18 euros en tarif plein, et 9 euros en tarif réduit (pour les moins de 12 ans et les détenteurs de la Carte Seni'Or ou Accès+ ; présentation obligatoire le jour du spectacle). ■

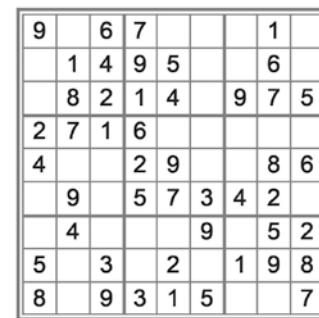
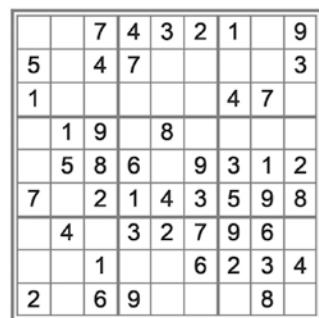
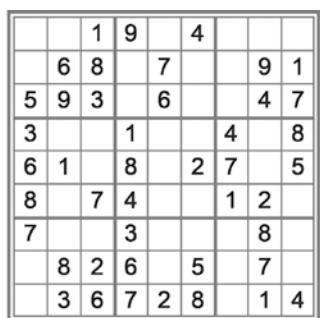
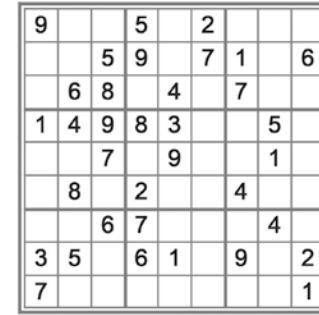
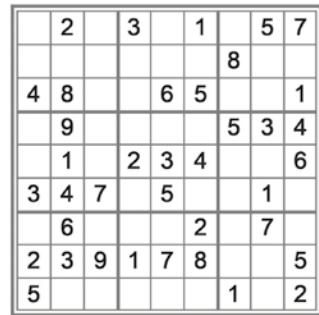
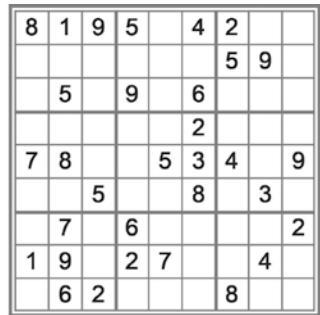
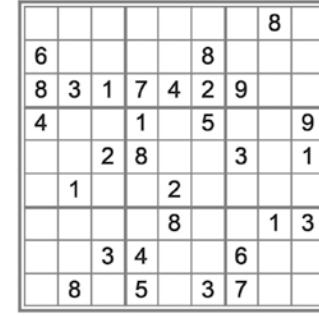
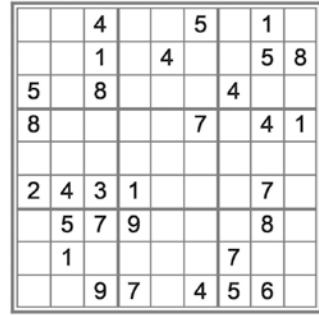
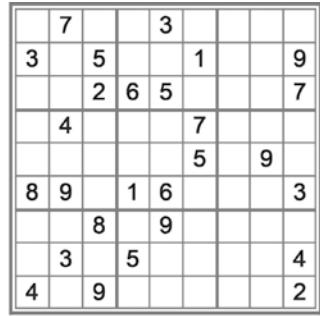
ACHERES

Les mélodies gréco-françaises de Dafné Kritharas vont enchanter le Sax

Un souffle venu des Cyclades s'apprête à traverser Achères. La chanteuse Dafné Kritharas se produira au Sax le vendredi 30 janvier à 20h30, promettant une soirée musicale mémorable. Reconnue pour sa capacité à mêler l'énergie brute des chants grecs à une douceur nostalgique en français, l'artiste propose une musique du monde accessible à tous. Sa voix, à la fois puissante et

d'une grande sensibilité, sera accompagnée par des musiciens maniant des instruments variés allant du piano aux cordes, en passant par l'électronique et les percussions. Les tarifs d'entrée varient de 14 euros pour le tarif jeune à 27 euros pour le plein tarif, avec une option tarif réduit à 22 euros. Pour prendre votre place, direction le site de la salle achéroise (lesax-acheres78.fr). ■

JEUX

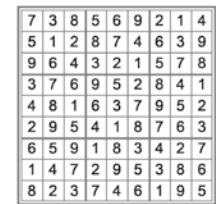
SUDOKU :
niveau facileSUDOKU :
niveau moyenSUDOKU :
niveau difficile

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°467 du 14 janvier 2026 :

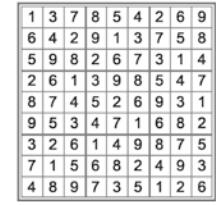
niveau facile



niveau moyen



niveau difficile



Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara-maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 1-2026 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Yvelines
Le Département